

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIÉ

Séance du 19 mai 2025

Délibération n° 2025.05.26

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 11

DATE DE LA CONVOCATION : 13 mai 2025

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 13 mai 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf mai à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle Véga (espace Capella), sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERE COURT, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Emmanuel CHERMETTE, Isabelle GERENTES, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Extinction de l'éclairage public, des façades des bâtiments publics et de l'éclairage décoratif

Dans le cadre du plan sobriété énergétique destiné à réduire les consommations d'énergie, le Conseil Municipal a engagé une réflexion sur les économies qui pourraient être réalisées.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n° 2022.10.56 du 24 octobre 2022 précisant que l'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal du lundi au dimanche de 22h00 à 5h30.

Monsieur le Maire indique qu'il serait judicieux de revoir ces horaires en fonction de l'activité réelle et des besoins des administrés et ainsi assurer la sécurité de tous.

Des dérogations pourront également être délivrées lors de manifestations ponctuelles.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité que l'éclairage public sera éteint sur l'ensemble du territoire communal du lundi au dimanche de 23h00 à 5h30.

Monsieur le Maire est chargé d'exécuter la présente délibération et est autorisé à accomplir toutes les formalités nécessaires.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,

Jacky MENICHON



La secrétaire,

Christiane PESCE

